
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 FEV 2018

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 018-0145 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, le(s) candidat(s) précédemment placé(s) sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de quarante (40) élèves Contrôleurs des Eaux et Forêts/Hommes, session 2017, sont déclarés admis en remplacement de candidats défailants.

Ce sont :

CONTRÔLEURS DES EAUX ET FORÊTS/HOMMES

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	WAONGO BOUKARY	001518	B9101227	31/12/88
2°	SOULAMA BANEHAYE	002178	B4713191	10/01/90

Arrêté la présente liste à 2 admis.

DEFAILLANT(S)

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
18°	BANCE W TOUSSAINT DIT ABDON	001586	B5635824	31/12/93
19°	ZONGO THIERRY CHRISTIAN	122012	B4701255	20/07/95

Arrêté la présente liste à 2 nom(s).

Le(s) candidat(s) déclaré(s) admis sont invités à prendre attache avec l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts (ENEF) dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général


Souleymane LENGANE
